

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE RELATIVE AUX  
CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET  
COMPTABLES DE NETGEM

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT INITIEE PAR



PORTANT SUR 10 MILLIONS DE SES PROPRES ACTIONS  
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL

Présentée par



ETABLISSEMENT PRESENTATEUR ET GARANT

Conseillée par

**DOUBLE · DIGIT**

**PRIX DE L'OFFRE : 2,50 EUROS PAR ACTION**  
**DUREE DE L'OFFRE : 30 JOURS CALENDAIRES**



Le présent communiqué établi par Netgem est publié en application des dispositions de l'article 231-28 I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

La note d'information relative à l'offre publique de rachat par Netgem de ses propres actions (l' « Offre ») dans le cadre de la réduction de son capital a reçu de l'AMF le visa

n°17-496 en date du 19 septembre 2017, à la suite de la décision de conformité de l'AMF du 19 septembre 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Netgem ont été déposées auprès de l'AMF le 25 septembre 2017 et mises à la disposition du public ce jour, le 26 septembre 2017. Ces informations, ainsi que la note d'information visée par l'AMF relative à l'Offre, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- **NETGEM** : 10, avenue de l'Arche - 92419 COURBEVOIE Cedex ; et
- **KEPLER CHEUVREUX** : 112, avenue Kléber - 75116 Paris.

L'AMF et Euronext Paris feront connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'Offre et leur calendrier détaillé. □

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement sur le territoire des Etats-Unis.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays autre que la France.*

*La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*